Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

L’accidentalité routière en baisse au premier semestre en Vaucluse

La préfecture du Vaucluse vient de dévoiler les chiffres de la sécurité routière pour le premier semestre de l’année. Alors que 2021 avait été témoin d’une hausse du nombre d’accidents de la route dans le département, l’année 2022 semble, pour le moment, inverser la tendance.

Pour le moment, le Vaucluse observe une baisse du nombre de personnes tuées, avec 5 de moins que l’année dernière à la même période, une baisse du nombre d’accidents ainsi qu’une baisse du nombre de blessés.

Depuis le début de l’année, le département recense tout de même 117 accidents de la route, 149 blessés, 16 tués dont 6 entre 18 et 25 ans et 1/4 sont des usagers de deux-roues. Depuis le 1er janvier, il y a également eu 682 suspensions de permis de conduire, une donnée constante par rapport aux années

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

précédentes, dont 312 pour alcoolémie au volant, 188 pour des excès de vitesse supérieur de 40 km/heure, et 172 pour stupéfiants.

V.A.

Vincent Naturel : présentation du directeur de cabinet de la préfecture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Nommé en février dernier directeur de cabinet de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Vincent Naturel, 39 ans, continuera d'assurer son poste sous la direction de Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à compter du 23 août.

Originaire du Mans dans la Sarthe, Vincent Naturel commence sa carrière en tant que responsable administratif à la ville de Paris, de 2006 à 2009, puis chargé de projet dématérialisation des processus comptables de 2009 à 2011.

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration, promo Jean de la Fontaine 2013-2014, il est affecté au ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt de 2015 à 2017, chargé du pilotage du déploiement du règlement bois de l'Union européenne en France et du suivi du dispositif FLEGT (Forest law enforcement governance and trade), dispositif destiné à lutter contre le commerce illégal du bois.

En 2017, il rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que chef de bureau au sein de la direction générale des étrangers en France. Il est chargé de la prospective sur les flux migratoires et de l'élaboration des positions françaises en matière migratoire.

Il occupe le poste de sous-préfet, chargé de la politique de la ville, auprès du préfet de Rouen, de 2019 à 2022. En février dernier, il est affecté comme directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse.

Bras droit du préfet

Nommé par décret du Président de la République, le sous-préfet est le collaborateur direct du préfet. Il anime et coordonne l'action des services chargés de veiller au respect de l'ordre public, à la protection des personnes et des biens : police, gendarmerie et services de secours.

Il a pour missions essentielles : la lutte contre la délinquance, la protection des populations, le suivi des affaires réservées, notamment les relations avec les cabinets ministériels, et le pilotage de la stratégie de communication de l'Etat.

Le directeur de cabinet est responsable des relations extérieures de la préfecture, c'est lui qui organise les déplacements officiels, en liaison avec les cabinets ministériels dont il est un correspondant permanent.

Pour mener à bien l'intégralité de ses tâches, le directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse est accompagné d'une quarantaine d'agents : le service des sécurités, le bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle (BRECI) et la déléguée aux droits des femmes.

« J'ai trouvé du sens à mon travail »

Passionné par son métier, Vincent Naturel explique avoir « toujours trouvé dans la fonction publique du sens à *son* travail ». Il ajoute, « quand on fait ces métiers-là, mieux vaut être passionné, on ne compte pas ses heures ».

Alors que Bertrand Gaume, actuel préfet de Vaucluse, laissera sa place à Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence, à compter du mardi 23 août, Vincent Naturel est chargé d'assurer la transition

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

entre les deux représentants de l'Etat, qu'il qualifie de « transition presque normale ».

La préfecture rappelle les règles applicables aux EDPM

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres. Face aux oublis récurrents, la préfecture de Vaucluse rappelle les règles obligatoires.

Jeudi 30 juin, la police nationale et la police municipale d'Avignon ont mené une opération de contrôle des trottinettes électriques. Sur 38 usagers interpellés, 29 trottinettes ont été immobilisées pour défaut d'assurance et 9 procès-verbaux pour infraction aux équipements de sécurité ont été dressés.

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres. Face aux oublis récurrents, la préfecture de Vaucluse rappelle les règles obligatoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Une réglementation dédiée a été créée pour lutter contre les comportements dangereux, promouvoir une utilisation responsable et retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.

Règles générales

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 12 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs, ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et les bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Comme pour les vélos, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs conducteurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et à assurer leur sécurité.

Equipement obligatoires
En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire, mais est fortement recommandé.
De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétroréfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h.
Les EDPM doivent être équipés : de feux de position avant et arrière ; de dispositifs rétroréfléchissants (catadioptres) ; d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Sanctions

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transporter un passager : 35€ d'amende (2e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135€

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

d'amende (4e classe).

- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500€ d'amende (5e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétroréfléchissant : 35€ d'amende (2e classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35€ d'amende (2e classe).
- Le défaut d'assurance constitue un délit et l'amende peut atteindre 3 750€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Jeudi 30 juin, la police nationale et la police municipale d'Avignon ont mené une opération de contrôle des trottinettes électriques. Sur 38 usagers interpellés, 29 trottinettes ont été immobilisées pour défaut d'assurance et 9 procès-verbaux pour infraction aux équipements de sécurité ont été dressés © DR

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Le préfet de Vaucluse nommé dans l'Essonne, la préfète des Alpes-de-Haute-Provence le remplace

Sur proposition d'Elisabeth Borne, première ministre, le conseil des ministres vient d'adopter les nominations de Bertrand Gaume, actuel préfet de Vaucluse, comme préfet de l'Essonne ainsi que de Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui lui succèdera à compter du mardi 23 août prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'être nommé préfet de l'Essonne. Une promotion pour celui qui avait pris ses fonctions dans le département en mai 2018. Il avait alors succédé à Jean-Christophe Moraud qui, arrivé à peine 9 mois plus tôt, avait réussi à fédérer la quasi-totalité des élus locaux contre lui. Bertrand Gaume avait dû alors faire preuve d'un grand sens du dialogue pour rétablir la confiance des élus vauclusiens envers l'Etat.

Les élus locaux 'redoutaient' cette nouvelle

Aujourd'hui, ces derniers seront nombreux à regretter son départ. Ils ne s'en cachaient d'ailleurs pas puisque la nomination du préfet était déjà 'redoutée' depuis l'an dernier. La crise du Covid a cependant gelé les affectations jusqu'à cet été.

Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) politiques publiques locales, Bertrand Gaume est issu de la promotion Copernic de l'Ena.

Préfet de Corrèze de 2015 à 2018, il a aussi été auparavant directeur de cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, directeur de cabinet de Benoit Hamon ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation ou bien encore sous-directeur, chef du service des finances et du budget au ministère de la défense et des anciens combattants, chef du bureau central des cultes au ministère de l'intérieur ainsi que sous-préfet et directeur de cabinet des préfets du Doubs et de la Gironde.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Ici lors du 14 juillet à la mairie de Digne-les-Bains.

Une 'voisine' pour lui succéder

C'est Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Cette jeune 'quadra' iséroise a été notamment auparavant sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture du Nord en 2017 et 2018, Sous-Préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère de 2015 à 2017 ainsi que conseillère administration territoriale et conseillère technique réforme de l'Etat au cabinet du Ministre de l'Intérieur en 2015.

Ancienne élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Aristide Briand), Violaine Démaret a débuté sa carrière, en 2008, comme administratrice civile au sein du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales. Directrice de cabinet du préfet de l'Ain en août 2008, elle a ensuite occupé les fonctions de secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne en 2011. Elle a ensuite été nommée au ministère de l'Intérieur comme cheffe du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale à la sous-direction de l'administration territoriale (DMAT) en 2013.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Le représentant de l'Etat dans le Vaucluse
Seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle, le préfet est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Il est le représentant de l'État dans les départements et les régions. Ses principales missions en Vaucluse sont de veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens, de permettre l'exercice des droits et des libertés des citoyens, de contrôler la légalité des actes des collectivités locales, de mettre en œuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du Gouvernement (emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique, environnement…) et de gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelon local.

A.B. & L.G.

Déjà 250 ressortissants ukrainiens accueillis en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Alors que la guerre sévit en Ukraine depuis le 24 février dernier, la préfecture du Vaucluse se mobilise pour accueillir et accompagner au mieux les ressortissants ukrainiens qui sont aujourd'hui au nombre de 250 dans le département.

En alliance avec l'association Entraide Pierre Valdo, basée à Avignon, qui aide les réfugiés et demandeurs d'asile, la préfecture du Vaucluse a créé un guichet dédié à l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des Ukrainiens. Ainsi, il les aide à obtenir un titre de séjour, un hébergement, mais aussi à accéder aux soins.

Les ressortissants sont accueillis du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 directement à la préfecture qui a également créé une boîte mail réservée uniquement aux demandes en lien avec la crise ukrainienne : pref-accueil-ukraine@vaucluse.gouv.fr

L'objectif de ces aménagements est d'assurer un accueil des Ukrainiens par les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et les particuliers dans les meilleures conditions. Dès leur arrivée en Vaucluse, les ressortissants peuvent demander une autorisation provisoire de séjour dont la validité dure 6 mois et peut-être renouvelée jusqu'à 3 ans, et ensuite, faire une demande d'allocation temporaire.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Vincent Naturel, nouveau directeur de cabinet du préfet de Vaucluse

Vincent Naturel, 39 ans, vient d'être nommé directeur de cabinet de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse. Il succède ainsi à Alex Gadré qui a récemment quitté ses fonctions après deux années d'exercice pour rejoindre le cabinet du directeur général de la Police Nationale, en tant que conseiller pour les affaires juridiques.

Diplômé de l'École nationale d'administration (promo 2013-2014), Vincent Naturel a notamment occupé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

le poste de sous-préfet, chargé de la politique de la ville, auprès du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime. Originaire du Mans dans la Sarthe, il a ensuite débuté sa carrière au sein de la mairie de Paris, en tant que responsable administratif de 2006 à 2009, puis chargé de projet dématérialisation des processus comptables de 2009 à 2011.

Il est affecté au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt de 2015 à 2017, chargé du pilotage du déploiement du règlement Bois de l'Union européenne en France et du suivi du dispositif FLEGT (Forest law enforcement governance and trade), dispositif destiné à lutter contre le commerce illégal du bois. En 2017, il rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que chef du bureau de la prospective et du soutien au sein de la Direction générale des étrangers en France : il est chargé de la prospective sur les flux migratoires et l'élaboration des positions françaises en matière migratoire.

L.M.

Grand Avignon, Coup de pouce pour 10 'Femmes connectées 2.0'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Femmes connectées 2.0 permet aux femmes éloignées de l'emploi de reconquérir leur autonomie et indépendance par la mise à disposition d'un ordinateur et d'une formation numérique. Objectif ? Se rapprocher de l'emploi.

'Femmes connectées 2.0' vise à rendre leur liberté et autonomie aux femmes très éloignées de l'emploi. Une opération nécessaire mise au jour lors du confinement dû à la crise sanitaire qui a démontré le dangereux isolement de ce public féminin, très éloigné de l'emploi et issu pour moitié des quartiers prioritaires du grand Avignon. Le souci majeur ? L'absence d'accès aux services et démarchages en ligne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

par manque d'équipement et de formation numériques.

Faire face
Une fois le problème identifié c'est à l'association 'Avenir 84' qu'a été confiée l'opération permettant aux femmes de pouvoir bénéficier de la prise en main et de l'initiation au numérique via des 'pass numériques', des carnets de chèques permettant aux bénéficiaires d'accéder à un accompagnement numérique.

Pour les y aider ?
Les structures et services ont travaillé ensemble. Ce sont la Préfecture de Vaucluse ; le Grand Avignon avec 'Equipe emploi insertion et 'Fabrique numérique du territoire d'Avignon' ; Pôle emploi Joly Jean avec 'Insertion femmes en difficulté' ; la Mission locale jeunes Grand Avignon et Pôle emploi ; les Contrats de ville, tous confiant aux soins de l'association Avenir 84 la mise en œuvre 'Femmes connectées 2.0'.

6 femmes sur 10 devenues actives
Les partenaires sont d'ailleurs très optimistes puisque ce genre d'opération a, par le passé, permis un taux de sortie positive de 60% de remise à l'emploi en CDI (Contrat à durée indéterminée) et CDD (Contrat à durée déterminée) lors de parcours antérieurs de formation, notamment initiés par Insertion femmes en difficulté'. « Merci de nous avoir offert des ordinateurs qui vont bien nous servir pour nos recherches d'emploi, » a apprécié Cindy, l'une des 10 femmes bénéficiaires de l'opération.

Dans la foulée
Dans ce cadre également, le Grand Avignon a fait don de 10 ordinateurs via l'association Avenir 84 aux 10 femmes bénéficiaires de 'femmes connectées 2.0'. 'Avenir 84' collecte, depuis 2001, des postes et des équipements informatiques via toutes les administrations –et même parfois des particuliers- du territoire, les reconfigure et leur adjoint des matériels périphériques ensuite mis à disposition du public adhérant, pour des formations et utilisations courantes.

Zoom
'Avenir 84' intervient dans le cadre du Contrat de ville du Grand Avignon, dans les domaines de la médiation numérique et de l'accompagnement des publics en difficulté pour les démarches en ligne, l'accompagnement à l'emploi et à l'insertion dans les quartiers prioritaires du Grand Avignon.

Interdiction d'accès à tous les massifs du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Vaucluse

Au regard de la situation de sécheresse intense des massifs forestiers et du fort mistral prévu pour cette semaine, le Préfet de Vaucluse a pris un arrêt d'interdiction d'accès à tous les massifs du Vaucluse à compter de ce jour et jusqu'au mercredi 25 août.

Lire aussi : Incendie Beaumes-de-Venise : l'ARS déconseille de boire l'eau du robinet

Lire aussi : Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture

Près de 250 pompiers luttent actuellement pour limiter la propagation d'un incendie, attisé par un fort mistral, qui s'est déclaré cette nuit à Beaumes-de-Venise. Plus de 200 hectares sont déjà partis en fumée, la RD 90 est coupée à Beaumes-de-Venise et plusieurs maisons ont dû être évacuées et leurs occupants relogés.

Si l'origine du feu est pour l'instant indéterminée, la forêt est extrêmement vulnérable en ce moment. Les pompiers font leur maximum pour l'endiguer le plus rapidement possible et limiter les dégâts. « Le préfet de Vaucluse recommande aux habitants des communes de Beaumes-de-Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb, notamment les plus fragiles, les conseils de comportement suivants : mettez-vous à l'abri

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

dans le bâtiment le plus proche : fermez les portes et les fenêtres ; tenez-vous informés (écoutez la radio), restez calme et respectez les consignes des autorités. Si vous sentez une gêne, placez un linge humide sur votre visage et respirez à travers ; ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers. Pour rester informé : SDIS 84, Préfet de Vaucluse. »

Pas de victimes à déplorer à ce stade, ni de dégâts matériels, même si certaines habitations ont dû être protégées. 78 personne sont été mises en sécurité à la salle polyvalente de Beaumes-de-Venise, 52 personnes à la salle de Caromb. La route départementale 90 est coupée, contournement par la RD90 A. La RD entre Beaumes-de-Venise et St Hippolyte-le-Graveyron est coupée.

Mise à jour le 17/08 à 16h45

30 gendarmes sont mobilisés pour réguler la circulation et deux patrouilles effectuent des rondes pour sécuriser les biens qui ont dû être évacués, notamment sur la commune de Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Un arrêté d'interdiction d'accès aux massifs de tout le département a été pris par le préfet de Vaucluse. Par ailleurs, l'Agence régionale de santé Paca et Suez informent qu'à la suite des incendies, d'importants tirages sont effectués sur le réseau public d'eau potable et vont provoquer des décrochages de particules et des baisses de pression. Le niveau de la qualité de l'eau ne sera pas maîtrisé sur les communes de Beaumes-de-Venise et Aubignan, Lafare, La Roque Alric, Suzette et le Barroux. Il est demandé à la population concernée de ne pas consommer l'eau et de limiter les usages au strict besoin sanitaire.

L.M.